

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 11 novembre 2010 à 10 heures
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gérald Tremblay, président ;
M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Basile Angelopoulos	M. Alvaro Farinacci
Mme Manon Barbe	M. Sammy Forcillo
M. Richard Bélanger	Mme Helen Fotopulos
M. Jean-Jacques Beldié	M. Michel Gilbert
M. Philippe Brunet	M. Edward Janiszewski
M. Pierre Charron	M. Paul Larocque
M. André J. Côté	M. Paul Leduc
Mme Suzanne Dansereau	M. Bill McMurchie
Mme Chantal Deschamps	M. Guy Pilon
M. Richard Deschamps	Mme Caroline St-Hilaire
M. Alan DeSousa	

N'ONT PU ASSISTER

M. Michael Applebaum*, M. Gilles Deguire*, M. Luis Miranda, M. Jean-Marc Robitaille et M. Frank Venneri.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 4 novembre 2010 et l'avis public a été donné le 1^{er} novembre 2010.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 10.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ni aucun conseiller n'a posé de question.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DÉPÔT, conformément à l'article 162 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport du président du comité exécutif sur la situation financière de la Communauté.

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE CRÉDITS DU TRÉSORIER

DÉPÔT, conformément à l'article 165 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du certificat du trésorier daté du 28 septembre 2010 établissant à 88 790 021 \$ l'estimation des crédits nécessaires pour l'exercice financier 2011 relativement aux engagements et obligations de la Communauté.

CC10-023

BUDGET 2011 DE LA COMMUNAUTÉ

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE10-102 adoptée à sa séance du 7 octobre 2010,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Gilbert

APPUYÉ PAR : M. Alan DeSousa

Il est résolu d'adopter le budget de la Communauté pour l'exercice financier 2011 au montant de 100 270 188 \$ joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 20.

La résolution numéro CC10-023 consignée dans ce procès-verbal, est considérée signée.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Michael Applebaum et M. Gilles Deguire ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.